

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le jeudi 26 avril 2012 à 9 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 31 MAI 2012

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-dix-huitième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 26 avril 2012 à 9 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DAOUDI, Jaouad Professeur – Département des sciences administratives	X (<i>vidéoconférence</i>)	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
HAMOU-LHADJ, Abdelkrim Chargé de cours	X	
LEDUC BROWNE, Paul Directeur – Département des sciences sociales	X (départ à 9 h 40)	
MANSEAU, André Doyen de la recherche	X	
MICHAUD, Renée Chargée de cours	X	
SAINT-PIERRE, Chantal Directrice – Département des sciences infirmières et responsable des programmes de 2 ^e cycle en sciences infirmières	X (<i>vidéoconférence</i>)	
SALAZAR-CLAVEL, Juan Professeur – Département des sciences administratives	X	
SINCLAIR, Francine Directrice – Département des sciences de l'éducation	X (départ à 9 h 40)	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>OBSERVATEURS :</u>		
CHARBONNEAU, Alain Doyen de la formation continue et des partenariats	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	

SECRÉTAIRE :

MAURICE, Luc
Secrétaire général

X

SECRÉTAIRE PROVISOIRE

VILLENEUVE, Lucie
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique

X

ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :

AUGER, Mireille

X

Le président de la commission des études et recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 02.

Il précise qu'en l'absence du secrétaire général, monsieur Luc Maurice, madame Lucie Villeneuve, adjointe au secrétaire général et conseillère juridique, a été mandatée pour agir à titre de secrétaire d'assemblée. Les membres conviennent d'ajouter à l'ordre du jour un point concernant la désignation de madame Villeneuve à titre de secrétaire d'assemblée pour la réunion du 26 avril 2012.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur André Manseau, appuyée par madame Renée Michaud, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Désignation de madame Lucie Villeneuve, adjointe au secrétaire général et conseillère juridique, à titre de secrétaire d'assemblée pour la réunion de la commission des études du 26 avril 2012
- 3.- Modification des programmes de premier cycle en sciences sociales de l'UQO
- 4.- Modification de la liste de cours optionnels du baccalauréat en psychoéducation (7815)
- 5.- Habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs
- 6.- Période d'information et questions
- 7.- Prochaine réunion
- 8.- Clôture de la séance

2.- Désignation de madame Lucie Villeneuve, adjointe au secrétaire général et conseillère juridique, à titre de secrétaire d'assemblée pour la réunion de la commission des études du 26 avril 2012

Sur proposition de monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, appuyée par monsieur Juan Salazar-Clavel, les membres conviennent à l'unanimité de désigner madame Lucie Villeneuve, adjointe au secrétaire général et conseillère juridique, à titre de secrétaire d'assemblée pour la réunion de la commission des études du 26 avril 2012, et ce, en raison de l'absence du secrétaire général, monsieur Luc Maurice.

3.- Modification des programmes de premier cycle en sciences sociales de l'UQO

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'attention des membres de la commission des études la modification des programmes de premier cycle en sciences sociales de l'UQO.

La demande est motivée par l'ajout de cours dans la liste de cours du Département des sciences sociales et par un ajustement de l'offre d'admission au trimestre d'été.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'au cours des derniers mois, un grand nombre de dossiers d'ajustements successifs ont été présentés à la commission des études en lien avec les programmes de premier cycle en sciences sociales. Il explique cette situation par le fait qu'il s'agit de programmes encore récents et que le module continue à œuvrer à l'optimisation des formations. Il souligne que ce secteur regroupe un grand ensemble de disciplines ce qui ajoute à la complexité de la gestion de la programmation. Il mentionne son intention de discuter avec la direction du

module d'approches différentes qui pourraient, à l'avenir, permettre de concentrer ces dossiers pour limiter la fréquence des ajustements apportés aux programmes.

Un membre se dit préoccupé par la création des nouveaux cours présentés. Il souhaite, d'une part, obtenir des explications sur les besoins qui ont mené à la création de ces cours et, d'autre part, des explications quant au fait que lesdits cours ont été créés par le département, ce qui, à son avis, est contraire à la procédure habituelle.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que la création des cours en sciences sociales est le fruit d'un travail collaboratif entre le module et le département. Cette façon de faire est d'ailleurs conforme à l'esprit du régime des études de premier cycle. Il souligne qu'il ne faut pas voir dans le fait que le département se soit prononcé en premier sur ces descriptifs que le rôle du module n'a pas été respecté.

Un membre corrobore les explications déjà fournies par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'effet que les demandes de modifications fréquentes s'expliquent par le fait que le Département des sciences sociales, et par le fait même ses programmes, sont relativement nouveaux et que nombre de professeurs sont fraîchement arrivés à l'UQO. Il considère donc normal que la programmation ait besoin d'être revue et nécessite des modifications. Il mentionne par ailleurs qu'il faudrait selon lui féliciter le Département et le Module pour avoir travaillé dans un si bel esprit de coopération.

On porte également à l'attention des membres que trois des nouveaux cours présentés, soit *Histoire et théorie des idéologies révolutionnaires*, *Sociologie de la connaissance* et *Sociologie du genre*, sont présentés avec des objectifs dont le libellé semble décrire des éléments de contenu.

À la suggestion d'un membre, il est convenu en séance que les libellés des objectifs de ces trois cours soient modifiés par le remplacement des noms par des verbes. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche assurera le suivi afin que les modifications soient effectuées.

Des incohérences aux deux premiers attendus des résolutions du Conseil du module des sciences sociales, aux pages 25 et 26 de l'annexe 3, sont portées à l'attention de la commission par un membre.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition de monsieur Paul Leduc Browne, appuyée par monsieur Juan Salazar-Clavel, les membres conviennent à la majorité (Pour : 9 - Contre : 1) d'adopter la résolution 298-CE-2208 concernant la modification des programmes de premier cycle en sciences sociales de l'UQO; laquelle est jointe en appendice.

4.- Modification de la liste de cours optionnels du baccalauréat en psychoéducation (7815)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'attention des membres de la commission des études la modification de la liste de cours optionnels du baccalauréat en psychoéducation (7815).

La demande est motivée par le besoin de retirer le cours PSE1153G – Problématique et difficultés spécifiques d'adaptation : trouble de comportement des enfants du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jaouad Daoudi, appuyée par madame Francine Sinclair, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 298-CE-2209 concernant la modification de la liste de cours optionnels du baccalauréat en psychoéducation (7815); laquelle est jointe en appendice.

5.- Habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'attention des membres de la commission des études les recommandations du comité d'habilitation relativement à l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs.

Conformément au *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*, le comité d'habilitation a étudié les demandes d'habilitation qui lui ont été soumises en regard des programmes de deuxième et de troisième cycle suivants : maîtrise en éducation, maîtrise en psychoéducation, maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, maîtrise en sciences sociales du développement territorial, maîtrise en travail social, maîtrise en sciences infirmières, maîtrise en informatique, maîtrise en gestion de projet, doctorat en psychologie et doctorat en sciences et technologies de l'information.

Le comité d'habilitation transmet à la commission des études les dossiers qui ont reçu une recommandation favorable lors de sa rencontre du 27 mars 2012. Sur l'ensemble des demandes transmises, aucune ne fait l'objet d'une recommandation défavorable.

Le comité d'habilitation entend finaliser le processus d'étude des demandes d'habilitation lors de sa rencontre du 8 mai 2012.

Suite à l'interrogation d'un membre, le vice-recteur confirme que les noms des professeurs figurant sur la *Liste des personnes recommandées à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs* (Annexe A) doivent figurer également sur la *Liste des personnes habilitées à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs* (Annexe B), ce qui n'est pas le cas sur les documents soumis pour la présente réunion. Le vice-recteur s'assurera que la correction soit effectuée et présentera l'annexe B corrigée aux membres lors de la prochaine réunion de la commission des études.

Après délibérations, sur proposition de madame Chantal Saint-Pierre, appuyée par monsieur André Manseau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 298-CE-2210 concernant l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs; laquelle est jointe en appendice.

6.- Période d'information et questions

Le recteur souhaite transmettre aux membres de la commission les plus récentes informations en lien avec le mouvement étudiant contre la hausse des frais de scolarité. Les événements qui ont eu lieu au cours de la semaine dernière l'ont profondément déçu et constitueront à son avis les pires moments de l'histoire de l'Université. Il souligne que l'UQO se trouve dans une situation où elle doit composer avec la judiciarisation du conflit et ceci complique de façon importante la gestion de l'établissement.

Il souligne sa volonté, pour les semaines à venir, de prioriser le maintien de la paix sociale au sein de l'établissement et se dit confiant que l'Université se sortira de cette crise malgré les difficultés éprouvées.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que les actions à venir en matière de gestion des enjeux pédagogiques, s'inscrivent dans le cadre des décisions prises la semaine dernière par le conseil d'administration suite aux recommandations de la commission des études. La doyenne de la gestion académique et lui-même procèdent à une consultation des départements afin d'établir les modalités les plus appropriées pour faciliter la finalisation du trimestre pour les étudiants. Il souligne la grande collaboration démontrée par les personnes chargées de cours et les membres du corps professoral au cours de ce processus.

Il précise que l'issue du vote de l'AGE-UQO déterminera si de nouvelles dispositions devront être prises.

7.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 31 mai 2012 à 9 heures.

8.- **Clôture de la séance**

Sur proposition de madame Renée Michaud, appuyée par monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 9 h 43.

Le recteur informe les membres qu'ils seront possiblement convoqués à une réunion spéciale de la commission des études d'ici le 31 mai 2012.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice